

DESTINATION
VIGNOBLES

Pour sa 11ème édition, Destination Vignobles met le cap sur Cognac !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour accueillir la prochaine édition de Destination Vignobles, qui se tiendra les 6 et 7 octobre 2026, Atout France a retenu la candidature de Cognac, en Charentes, portée conjointement par la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Charente et de la Charente-Maritime, Grand Cognac et le collectif du contrat de destination Explore Cognac.

DESTINATION
VIGNOBLES

— COGNAC > CHARENTES > NOUVELLE-AQUITAINE —

6 ET 7 OCTOBRE 2026



Destination Vignobles, le rendez-vous professionnel de l'œnotourisme français

Organisé tous les deux ans par Atout France, dans un vignoble différent, **Destination Vignobles est un rendez-vous unique dédié à la commercialisation de l'offre œnotouristique française.** Il permet aux tour-opérateurs internationaux spécialisés de découvrir la diversité des expériences à vivre dans les destinations viticoles, particulièrement celles labellisée « Vignobles & Découvertes », et d'échanger avec les professionnels souhaitant commercialiser leurs offres à l'international.

La 11ème édition de Destination Vignobles rassemblera, à Cognac, plus de 150 tour-opérateurs sélectionnés par Atout France et environ 130 professionnels français de l'œnotourisme. Durant un jour et demi, près de 4000 rendez-vous d'affaires favoriseront la mise en marché d'expériences œnotouristiques sur l'ensemble du territoire. En complément de la journée et demie de rendez-vous, des circuits découverte (éductours) seront proposés, dans tous les vignobles de France, aux tour-opérateurs. Ces parcours offrent l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine, les savoir-faire, l'art de vivre et les infrastructures d'accueil grâce à une approche immersive de l'œnotourisme, permettant aux prescripteurs de repérer les expériences à commercialiser auprès de leurs clients.

Un choix de territoires alignés avec les ambitions de Destination Vignobles

Le choix de Cognac, au cœur des Charentes et de la Nouvelle-Aquitaine, repose sur l'adéquation forte entre l'identité et le positionnement de l'ensemble du territoire avec les ambitions de Destination Vignobles. La renommée internationale de Cognac, l'excellence de ses savoir-faire, la singularité de son patrimoine ainsi que son cadre préservé offrent un écrin idéal pour valoriser la qualité d'expérience qu'Atout France souhaite porter pour l'œnotourisme français. De plus, l'engagement affirmé du territoire en faveur de pratiques durables s'inscrit pleinement dans les objectifs d'Atout France visant à répondre à l'évolution des attentes des clientèles internationales et à renforcer l'attractivité des destinations françaises.

Enfin, la dynamique collective fédérant les filières Cognac, Pineau des Charentes et Vins IGP Charentais ainsi que la stratégie d'internationalisation des clientèles, portée par le contrat de destination Explore Cognac, offrent un cadre solide à l'accueil de Destination Vignobles.

Adam Oubuih, Directeur général d'Atout France : « Nous sommes très heureux d'organiser pour la première fois Destination Vignobles à Cognac, une destination à la notoriété internationale, particulièrement attractive pour les tour-opérateurs étrangers. Le savoir-faire, l'engagement et l'enthousiasme de nos partenaires locaux, très mobilisés, constitueront des leviers essentiels pour le succès de Destination Vignobles 2026. L'œnotourisme figure aujourd'hui parmi les filières les plus dynamiques du tourisme français. Destination Vignobles sera un puissant accélérateur de développement et de business, qui viendra encore conforter cet essor. »